

LE SNTA FO RENOUVELLE SA DEMANDE D'ACCORD GROUPE

La direction propose d'ouvrir une négociation sur un accord d'anticipation sur les transformations futures du groupe Casino, voici la trame de leurs premières propositions à la discussion :

- Négociation d'un accord-cadre permettant le partage avec les organisations syndicales
- Création de dispositions concrètes GRH (gestion des ressources humaines)
- Création des conditions de l'information et mettre en place de façon transverse une instance dédiée qui sera le lien d'échange sur des sujets de partage de scénario ou de perspective
- Prendre des dispositions qui permettent d'informer les collaborateurs et le management
- Prendre des dispositions qui permettent d'accompagner toutes les évolutions et transformation des métiers de la grande distribution (hors fiche métier, cartographie des métiers de la GPEC)
- Création d'une vraie bourse à l'emploi vivante sur l'intranet qui permettrait aux salariés de muter d'une filiale à l'autre à travers tout le Groupe.
- Création d'un centre de service partagé qui serait dédié à la mobilité
- Accompagner le développement des compétences
- Renforcer l'entretien professionnel
- Mettre en place une enveloppe budgétaire de formation spécifique allouée.
- Faire un travail sur la mobilité interne et externe.

Pour donner suite aux interventions des uns et des autres le SNTA FO Casino est intervenu en ces termes :

Nous ne sommes pas des financiers, nous ne sommes pas des décideurs, nous sommes des représentants du personnel.

L'impasse financière ou commerciale que nous vivons dans cette période difficile n'est pas la responsabilité des syndicats.

Au SNTA FO Casino, nous nous refusons à entrer dans une impasse sociale.

Et aujourd'hui, parce que nous sommes inquiets, nous réitérons notre demande "d'accord groupe / accord-cadre" qui serait le chapeau qui protégerait transversalement tous les salariés du Groupe, ceux qui pourraient être impactés directement ou indirectement, aujourd'hui ou demain dans les projets de transformation de la grande distribution et du Groupe Casino.

Alors, quand la maison brûle, on a le choix entre plusieurs attitudes :

- Faire l'autruche et attendre que la casse sociale fasse des ravages.
- Hurler au loup, frapper du pied, et attendre que la caravane des licenciements passe.
- Anticiper pour protéger les salariés.

Au SNTA FO Casino, nous avons fait le choix d'anticiper sur l'avenir pour protéger les salariés du Groupe.

Notre seul objectif : aucun projet impactant l'emploi ne doit être mis en œuvre sans qu'une solution individualisée ne soit trouvée pour chacun des salariés percutés par les projets annoncés par Casino et cela ne pourra se faire que grâce à l'accord collectif que le SNTA FO Casino, travaille et revendique depuis le début !

Avec le SNTA FO, c'est ENSEMBLE sinon rien.

Le 25/10/2018